

► **STUPEFIANTS** Les gendarmes de Castres-Gironde et de la brigade de recherches de Bordeaux ont démantelé un réseau de trafic de cannabis

Le trafic de cannabis alimentait le Sud-Gironde

C'est à l'heure du laitier, le 22 avril dernier, que 30 gendarmes de la brigade de recherches de Bordeaux, des brigades de Castres-Gironde, Podensac, Landiras ainsi que des équipes cynophiles, ont interpellé neuf individus. Aucune charge n'a été retenue contre quatre d'entre eux mais les cinq autres sont en revanche impliqués dans un trafic de cannabis. Deux ont été arrêtés à Castres-Gironde dont le chef du réseau, les trois autres à Cadillac, Saint-Selve et Landiras. Les individus vendaient de la résine de cannabis à une dizaine de clients sur Castres-Gironde, Podensac et Landiras. Il est arrivé que certains clients revendent eux-même le cannabis. Lors des interpellations, quelques grammes de drogue ont été saisis. Mais le cerveau du réseau a reconnu avoir écoulé 10 kg de résine de cannabis depuis janvier 2012.

UN RESEAU STRUCTURÉ ET BIEN ORGANISÉ

Cela faisait quatre mois qu'un groupe de travail, composé de gendarmes de Castres-Gironde et de la brigade de recherches de Bordeaux, s'intéressait particulièrement à cette affaire. Tout



Le chef du réseau a reconnu avoir écoulé 10 kg de résines de cannabis à Castres-Gironde, Podensac et Landiras. Il a été interpellé avec quatre autres personnes impliquées dans ce trafic. (PHOTO DR)

est parti d'un renseignement exploité par les gendarmes. Il a alors été décidé de mettre en place une équipe spécifique pour creuser les soupçons de trafic de cannabis. Les individus étaient bien organisés et structurés. Ils avaient pris soin d'être le plus discret possible afin de ne pas éveiller les soupçons. En outre, Castres-Gironde n'est pas coutumière de faits de ce type.

UNE PEINE DE PRISON DE SIX MOIS FERMES

Les cinq personnes interpellées sont passées devant le tribunal correctionnel de Bordeaux le mercredi 24 avril en comparution immédiate. L'homme à la tête du réseau a écopé de 18 mois de prison dont 12 avec sursis. Ce dernier s'est déclaré sans emploi et était déjà connu des services de gendarmerie.

Le réseau travaillait en famille. Le numéro deux de ce trafic n'était autre que le frère du cerveau. Il n'en a pas moins écopé de quatre mois de prison avec sursis. Les deux autres personnes ont également été condamnées à deux et trois mois de prison avec sursis. Le cinquième a reçu des Travaux d'intérêts général (TIG).

WILFRIED PINSON

► **GRIGNOLS** Un sinistre s'est déclaré le 20 avril dernier

Un incendie chez l'habitante de 93 ans



Le sinistre a été vite maîtrisé par les pompiers. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: PATRICK CHAMINADE)

Samedi 20 avril, vers 11h du matin, les pompiers de Grignols sont intervenus pour circonscrire un sinistre qui s'est déclaré dans une maison jouxtant l'usine de bois Laouet. Les pompiers ont été alertés par un voisin qui a vu des flammes au-dessus de la cheminée. La rapidité de l'intervention a permis

d'éteindre très vite l'incendie sans que les flammes ne fassent trop de dégâts. La résidente de la maison, âgée de 93 ans, a été légèrement intoxiquée et présentait quelques brûlures. Elle a été évacuée en ambulance vers le service des urgences de l'hôpital Pasteur à Langon.

► **VANDALISME** Des dégradations ont été commises à l'école de Préchac le 23 avril

Quatre mineurs entendus

Deux vitres ont été brisées à l'école primaire de Préchac entre 22h et 23h30 le 23 avril dernier. Cinq mineurs, tous Préchacais, sont soupçonnés d'être à l'origine des dégradations. Ces derniers n'étaient pas connus

des services de gendarmerie. Pour l'heure, quatre d'entre eux ont été entendus. Le parquet n'a pas encore pris de décision. Une enquête a été ouverte. Le montant des réparations se chiffre à 1.167 €.

Appels à projets culturels 2014

Scènes d'Été Itinérantes : des équipes artistiques en tournée sur le territoire girondin

Le Conseil général de la Gironde lance un appel à projets destiné à favoriser l'émergence de propositions artistiques et culturelles. Les propositions retenues seront intégrées à la programmation des Scènes d'Été en Gironde, saison 2014.

Les modalités de candidatures sont à consulter sur le site du Conseil général de la Gironde : www.gironde.fr

Préalablement au dépôt des candidatures, une réunion d'information est organisée le jeudi 18 avril 2013 à 14 heures à l'Amphithéâtre Badinter - Immeuble Gironde - Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux.

Retrait des dossiers à partir du : 10 avril 2013
Date limite de dépôt des dossiers : 28 juin 2013

Renseignements :

- Direction de la Culture et de la Citoyenneté
Esplanade Charles-de-Gaulle
33074 Bordeaux cedex
- Patricia PARISI,
Responsable des programmes Départementaux
05 56 99 33 66 / p.parisi@cg33.fr
- Matthias SWIERZEWSKI,
réfèrent technique des Scènes d'été en Gironde
05 56 99 57 21 / m.swierzewski@cg33.fr



2211910800_RL_2013-05-02
SCIERIE DE LERM